

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 18 décembre 2019

Date de la

Convocation :

13 décembre 2019

Date d’Affichage :

19 décembre 2019

Objet : Délibération n° 2019-148

Travaux de création d’un trottoir rue de l’école : avenant au marché.

**L’an deux mille dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 10 – Nombre de pouvoirs : 3

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, MOYA Nadine, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, PESQUE Caroline, ARNAUD Cyril (à partir de la délibération n° 2019-139), PERRINO Charles.

Sont représentées : GRANET Céline par FINE Sébastien, CAZAN Alexandre par PESQUE Caroline, ROUX Catherine par ARNAUD Patricia.

Absents excusés : MM. GRANET Céline, CAZAN Alexandre, ROUX Catherine, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie, ARNAUD Cyril (de la délibération n° 2019-134 à la délibération n° 2019-138).

Mme AUGIER Laëtitia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU la délibération du conseil municipal n° 2019-049 du 09/04/2019 relative à l’attribution des travaux de création d’un trottoir rue de l’école,

CONSIDERANT qu’au cours du déroulement du chantier, il s’avère que des ajustements aux travaux sont nécessaires, à savoir :

Entreprise Lot unique	Montant de l’avenant HT	Montant du marché initial HT	Montant du marché HT
SOGEA Provence, Ets Charles Queyras TP	+ 417.96 €.	55 796.34 €	56 214.30 €.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l’avenant au marché de travaux décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE